

INFORMATIONS POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accueil physique

- L'accueil des personnes en situation de handicap ne varie guère de l'accueil des valides : soyez souriant, disponible et attentif. L'essentiel est d'aller au devant de la personne et de ne pas mettre entre elle et vous le handicap.
- Adressez-vous à la personne, cela semble évident mais la pratique nous montre que la plupart des gens qui peuvent parler à un tiers le feront en priorité.
- Ne présumez pas des capacités physiques ou intellectuelles de votre interlocuteur. Cela ne vous empêchera pas de proposer votre aide ou de détailler votre explication.
- Avant d'aider une personne, demandez-lui si vous pouvez l'aider et comment vous devez œuvrer.
- Ne finissez pas les phrases des personnes ayant des difficultés d'élocution ou de débit vocal.
- N'hésitez pas à demander à votre interlocuteur de répéter si vous n'avez pas compris plutôt que de faire semblant : cela se remarquera vite.
- En présence d'une personne malentendante, parlez de face en articulant bien. Crier ne rendra pas l'ouïe à votre interlocuteur. N'hésitez pas à avoir recours à l'écrit.
- En présence d'une personne déficiente visuelle, veillez à ne pas élever la voix plus que nécessaire, à moins que vous ne soyez informé d'un problème auditif associé.
- Face à une personne aveugle ou mal voyante, *(décrivez-le plus précisément possible tout support visuel que vous pourriez avoir)* informez-la, si c'est le cas, que vous disposez de support visuel et demandez-lui de quelle façon elle peut y accéder *(gros caractères, lecture orale, braille...)*.
- Si vous indiquez un chemin à une personne déficiente visuelle *(non voyante)*, donnez des informations précises, principalement liées à sa propre orientation, l'abondance de détails, surtout la première fois, étant souvent préjudiciable à une représentation correcte de lieux inconnus. *(toutes les informations possibles : obstacles, direction, nature du sol, ...)*.
- Si vous accompagnez une personne déficiente visuelle *(non voyante)*, sachez que certaines préféreront être guidées oralement. Dans le cas contraire, prenez le bras opposé à la canne ou permettez à la personne de poser la main sur votre épaule.
- Proposez-lui la technique de guide : tenir votre bras au dessus du coude, de façon à lui laisser une marge de sécurité d'un pas en arrière environ par rapport à votre position dans le déplacement.
- Un chien guide ou un chien d'assistance est un chien qui travaille et qui ne doit pas être distrait. Demander avant de le caresser.

Matériel à la disposition des personnes handicapées

- Guide du Mondial des Métiers en braille et agrandi.
- 2 Fauteuils roulants.

Pour le prêt d'un fauteuil roulant vous devez prendre une pièce d'identité correspondant à l'emprunteur que vous rendrez lors de la restitution du fauteuil. Pensez également à prendre leur numéro de téléphone portable.

Accompagnement et conseils de visite pour les personnes handicapées

- Une équipe de LADAPT Rhône est à la disposition des personnes handicapées, pour les conseiller et les accompagner lors de leur visite du salon, sur le stand « Emploi et Handicap » du Service Public de l'Emploi stand A4.
- Les stands équipés du logo ci-dessous garantissent de bonnes conditions d'accueil et des informations adaptées pour les personnes en situation de handicap.

Contact permanent : Gilbert NEVES au 06 25 88 05 12

